

CP 670, 1951 Sion

CH-1951 P.P. Sion

A-PRIORITY

Poste CH SA

Service des eaux de Val-d'Illiez Monsieur Alexandre JANSEN Route des Crosets 2 1873 Val-d'Illiez



COPIE

Entreprise N°: 33210/16775 Sion, le 14 juin 2024

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 24-VS-20907 V 1 N° d'échantillon : 24-72771

ADRESSE(S)

Déposé par : Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

Personne responsable : Monsieur Alexandre JANSEN, Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets

2, 1873 Val-d'Illiez

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Service des eaux de Val-d'Illiez

05.06.2024 à 09h30 Prélèvement du :

Date arrivée : 06.06.2024

Effectué par : Monsieur Pascal FELLAY

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau potable provenant d'installations domestiques

Désignation : WC Public

Secteur: 881 - LES CROSETS+CRETTEX BORNET+CHAUPALIN N° d'échantillon : 24-72771 V 1

RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0399-MOP	Aluminium	< 1.0 μg/L	max. 200.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Chrome	< 0.2 μg/L	max. 50.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Manganèse	0.2 μg/L	max. 50.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Fer	< 0.02 mg/L	max. 0.20 mg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cobalt	< 0.1 μg/L		
VS-0399-MOP	Nickel	< 0.2 μg/L	max. 20.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cuivre	5.2 μg/L	max. 1000.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Zinc	22.2 μg/L	max. 5000.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Arsenic	< 0.2 μg/L	max. 10.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Sélénium	0.2 μg/L	max. 10.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Argent	< 0.2 μg/L	max. 100.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cadmium	< 0.1 μg/L	max. 3.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Antimoine	< 0.2 μg/L	max. 5.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Barium	42.4 μg/L		
VS-0399-MOP	Mercure	< 0.02 μg/L	max. 1.00 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Plomb	0.2 μg/L	max. 10.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Uranium	0.1 μg/L	max. 30.0 μg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Bore *	2.3 μg/L	max. 1000.0 μg/L	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Émoluments: 241.40 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Yann Sirisin Inspecteur des eaux potables et des piscines Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Original à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

Copie(s) à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Monsieur Pascal FELLAY, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

^{*:} Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.